



COUR CONSTITUTIONNELLE

N°...../CC/SG

COMMUNIQUE

La Cour constitutionnelle invite ses délégués électoraux retenus pour l'observation de l'élection présidentielle du 12 avril 2026 dans le département du **Littoral**, à prendre part à la formation qui se déroulera le **Mardi 31 mars 2026 à 8 heures à la Mairie de Cotonou**.

Les intéressés sont priés de se munir d'une pièce d'identité en cours de validité.

Cotonou, le 24 mars 2026



Le Secrétaire général,

Dr Gani Romuald IROTORI